



Projet de loi 23 : ce qu'en dit la recherche

Marc-André **Éthier**
Université de Montréal (Canada) 

David **Lefrançois**
UQO (Canada) 

Bill 23: What the research says

<https://dx.doi.org/10.18162/fp.2024.1011>

Ce numéro thématique de Formation et profession que nous coordonnons résulte d'une collaboration inédite avec deux autres revues savantes québécoises : la Revue des sciences de l'éducation et la McGill Journal of Education.

Ce partenariat reflète l'ampleur des débats sociaux suscités par la Loi 23, lequel prévoit entre autres une centralisation accrue de la gouvernance scolaire, l'abolition du Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement, une réforme du Conseil supérieur de l'éducation et la création d'un Institut national d'excellence en éducation. La Loi 23 soulève en effet des enjeux majeurs liés à l'autonomie institutionnelle des instances de régulation et de la gouvernance scolaire, à la gestion des données scolaires et à l'évaluation de l'efficacité des pratiques d'enseignement et de formation.

L'adoption de cette loi a entraîné une mobilisation inédite des chercheurs en éducation et des syndicats d'enseignants, entre autres. Cette controverse se poursuit, mais l'analyse scientifique des effets et implications de cette transformation demeurerait incomplète. En répondant à l'appel à textes, les différents auteurs ont fait œuvre utile, car ils enrichissent ces débats d'une analyse scientifique et critique à propos de politiques publiques qui affectent la gouvernance et la régulation de tout le système éducatif québécois obligatoire, autant que les pratiques professionnelles de ses acteurs.

Ces quatre articles explorent à partir de diverses perspectives divers thèmes, dont la conception de l'efficacité dans l'éducation, les influences idéologiques et politiques de la Loi 23 et les dynamiques de mobilisation des différents acteurs concernés.

André Villeneuve (UQTR) et Stéphane Martineau (UQTR) analysent la vision de l'efficacité véhiculée par les réformes éducatives et son impact sur la finalité émancipatrice de l'éducation, notamment au Québec avec le projet de loi 23.

Olivier Lemieux (UQAR), Jean Bernatchez (UQAR) et Rafael Leblanc-Pageau (UQAR) examinent les positions de trois figures politiques du gouvernement québécois actuel concernant le système scolaire et l'idéologie qui leur est sous-jacente. Au moyen d'une approche historique et une analyse de contenu, ils soulignent la continuité de la quête d'efficacité et la rupture marquée par une centralisation accrue du pouvoir éducatif.

En s'appuyant sur la sociologie des mouvements sociaux, Bernatchez et Lemieux étudient ensuite les raisons de la mobilisation des universitaires qui s'étaient opposés au projet de Loi 23 et les stratégies qu'ils ont employées à cette fin. L'analyse documentaire et l'observation participante permettent d'éclairer les structures de mobilisation, les opportunités politiques et les processus de cadrage de cette contestation.

Enfin, Benard Wentzel (Université Laval), Sonia Revaz (Université de Genève) et Louis LeVasseur (Université Laval) analysent le rôle des professionnels de l'enseignement dans les réformes éducatives, en mettant en regard leur influence sur ces réformes et l'impact des réformes sur leur travail. À travers une revue des écrits et l'analyse de cas empiriques, les auteurs examinent les formes d'implication des enseignants dans les réformes et des effets de ces réformes sur leur travail, avec une attention particulière à la Loi 23.

Ce numéro thématique sur la Loi 23 nourrit donc la réflexion collective à propos des tenants et aboutissants de cette loi. Nous avons donc bon espoir que le regard posé par les articles constituant ce numéro aidera à cadrer cette loi dans des dynamiques plus larges, ainsi qu'à éclairer les enjeux de pouvoir, d'efficacité et d'autonomie dans le système éducatif, toute chose qui permettront non seulement de dépasser les réactions immédiates, mais favoriseront en outre la tenue d'un dialogue informé appuyé sur état des connaissances rigoureux.